

Programme pluriannuel
2021–2024

POSITION DE POINTE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Innosuisse – Agence suisse pour
l'encouragement de l'innovation**

Innosuisse est l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. Nous promovons l'innovation fondée sur la science dans l'intérêt de l'économie et de la société, et renforçons ainsi la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up dans notre pays.

Contenu

Résumé	4
Défis posés à l'encouragement public de l'innovation	6
Priorités 2021–2024 d'Innosuisse	10
Portfolio des instruments d'encouragement 2021–2024	14
– Projets d'innovation et programmes	
– Esprit d'entreprise et création de start-up	
– Transfert de savoir et de technologie (TST) et transfert d'informations	
– Coopération internationale	
Production de la prestation et besoins financiers	35
Sources	39

Résumé

La transformation numérique, la diminution des investissements des petites et moyennes entreprises (PME) dans la recherche et le développement, l'utilisation durable des ressources et la création d'une culture start-up puissante et compétitive sur l'échiquier international : voilà autant de défis lancés à l'encouragement de l'innovation en Suisse dans les années à venir. En tant qu'agence fédérale pour l'innovation, Innosuisse entend apporter une contribution substantielle à la maîtrise de ces défis. Elle se propose d'aider les acteurs à saisir les chances de la transformation numérique afin de permettre à la Suisse de rester durablement parmi les champions de l'innovation. Innosuisse propose à cet effet une offre d'instruments de soutien efficaces permettant aux entreprises suisses innovantes de tirer profit de la transformation numérique. Elle veut encourager les PME en Suisse à renforcer leur activité d'innovation et leur capacité en la matière. Elle aide les PME à investir dans leur avenir et elle réunit les acteurs de la science et de la pratique pour transformer les résultats scientifiques en solutions commerciales. Innosuisse contribue aussi à fédérer les forces dans l'écosystème de l'innovation et à exploiter des synergies afin de positionner la Suisse comme un pays de start-up qui soit compétitif à l'échelle internationale. Dans son action d'encouragement, elle porte une attention particulière aux objectifs de durabilité de l'Agenda 2030 et donc à la transition vers une économie viable ménageant les ressources.

Afin de remplir mieux encore ses tâches et sa mission dans les années à venir, Innosuisse s'est fixé quatre priorités. Premièrement, elle oriente systématiquement son portefeuille d'instruments d'encouragement vers le bénéficiaire que peuvent en retirer la société et l'économie. À l'approche *bottom-up* qui a fait ses preuves, elle ajoute à cet effet des instruments incitatifs spécialement destinés à promouvoir l'innovation dans des champs thématiques d'importance. Deuxièmement, Innosuisse ambitionne de se libérer des entraves juridiques inu-

tiles afin de pouvoir axer son offre d'encouragement de manière dynamique et active sur les besoins en constante évolution. Les conditions-cadres actuelles s'avèrent en effet trop étroites pour mener une politique d'encouragement efficace et conforme aux objectifs. Pour pouvoir réaliser toutes les mesures envisagées dans le programme pluriannuel, une adaptation des bases légales (LERI) est nécessaire. Troisièmement, Innosuisse aide à compenser les risques d'innovation par des actions sur mesure. Dans le respect du principe de subsidiarité, elle veut pouvoir ajuster sa contribution financière au risque inhérent à un projet en supportant une plus grande part du financement lorsque les risques, mais aussi les chances de création de valeur en cas de succès, sont élevés. Quatrièmement, Innosuisse souhaite offrir à la Suisse une plateforme d'innovation efficace. Elle veut mettre en place, conjointement avec des organisations partenaires appropriées, des plateformes homogènes donnant aux acteurs un accès facile et rapide aux offres d'encouragement et permettant de fédérer les forces qui ont parfois tendance à se disperser.

Le portefeuille d'instruments d'encouragement déployé au cours des dernières années a fait ses preuves dans une large mesure. Aussi, Innosuisse entend reconduire ces instruments, tout en les optimisant et les complétant d'offres plus spécifiques. **L'encouragement de projets d'innovation** reste l'instrument principal. En assouplissant l'offre, Innosuisse entend toutefois parvenir à créer des incitations pour les start-up issues des hautes écoles afin de les encourager à mener des projets. Avec l'aide financière intervenant dans la première phase de leur création, l'idée est de donner aux start-up la base nécessaire pour faire avancer leur projet d'innovation. Innosuisse souhaite aussi, à l'avenir, pouvoir placer des accents sur des thématiques intéressantes l'économie et la société, par exemple les questions-clés de la numérisation, le changement climatique ou le tournant énergétique. Elle souhaite faire

émerger des consortiums réunissant plusieurs partenaires de recherche et de mise en valeur en leur donnant la possibilité de travailler à plus long terme sur des solutions concrètes et durables autour de projets phares dédiés à des thèmes déterminés.

Innosuisse veut intensifier et compléter certains points de **l'encouragement de l'entrepreneuriat** et des start-up. Elle entend notamment encourager davantage l'internationalisation des start-up pour leur faciliter la conquête des marchés étrangers à partir de leur base en Suisse. Innosuisse place un nouvel accent sur les instruments d'encouragement individuel. L'ambition est d'entrer en contact avec les personnes visées de manière plus ciblée et parfois à un moment plus précoce pour leur aplanir la voie vers l'entrepreneuriat, y compris sous la forme d'une carrière d'intrapreneur dans une entreprise existante, ou leur faciliter l'accession à une charge dans l'enseignement supérieur où elles pourront valoriser leur expérience pratique, en les dotant du bagage nécessaire.

Dans le domaine du **transfert de savoir et de technologie (TST)**, Innosuisse ambitionne d'inverser la tendance à la diminution du nombre d'entreprises investissant dans la recherche et le développement (R-D). Innosuisse veut optimiser et développer les possibilités d'encouragement proposées dans ce domaine et mieux les ajuster aux offres existantes proposées par des tiers. D'une manière générale, Innosuisse voue une attention particulière à la coopération étroite avec d'autres acteurs cantonaux ou régionaux du domaine TST.

La Suisse doit défendre sa position de leader de l'innovation sur le plan international. Le développement systématique de la **coopération internationale** permet non seulement de faire accéder notre pays à de nouveaux savoirs très bienvenus, mais servira aussi de source d'inspiration pour des approches nouvelles. En plus, la coopération internationale offre aux acteurs

suisse l'occasion d'ajouter à leur chaîne de valeur de nouveaux partenaires, et de la doter d'une base plus large.

Sur le plan de son organisation, Innosuisse réévalue régulièrement ses structures et les ajuste aux nouveaux défis. Son but est d'engager les ressources de manière optimale afin d'en retirer l'effet maximum. Innosuisse continuera à perfectionner ses processus, ses outils et ses systèmes informatiques au cours des années 2021 à 2024. Elle portera son attention sur une étude systématique des effets de son activité d'encouragement et sur la mesure de la productivité.

Pour l'ensemble des activités d'encouragement envisagées, charges de fonctionnement comprises, Innosuisse présente des besoins financiers à hauteur de 1260 millions de francs pour les années 2021 à 2024. Plus de 91% de cette enveloppe sera directement affecté aux activités d'encouragement. Les moyens supplémentaires demandés sont principalement destinés aux nouveaux projets phares et au doublement du budget de BRIDGE, programme mené conjointement par le Fonds national suisse FNS et Innosuisse.

Défis posés à l'encouragement public de l'innovation

Transformation numérique

Innosuisse aide à saisir les opportunités offertes par la transformation numérique et à maintenir durablement la place de leader de la Suisse en tant que championne de l'innovation.

La transformation numérique progresse de plus en plus vite et imprègne tous les domaines de la vie. Les pays qui n'arrivent pas suivre la cadence risquent de ne plus pouvoir rattraper leur retard. Il est donc important que la Suisse saisisse les opportunités liées à la transformation numérique et qu'elle fasse en sorte de suivre le rythme des leaders internationaux. Comme le montre l'*IMD World Digital Competitiveness Ranking 2018*, la Suisse a gagné plusieurs rangs par rapport aux années précédentes en s'érigeant à la cinquième place du classement. Autant réjouissant qu'il soit, ce résultat laisse toutefois aussi apparaître des lacunes. Parmi ces points faibles, certains doivent être pris en considération par une agence d'encouragement de l'innovation comme Innosuisse. La faible représentation des femmes dans le domaine des sciences mathématiques, naturelles et techniques, le nombre limité de brevets de haute technologie ainsi que le recours encore relativement restreint aux technologies numériques dans les échanges entre l'État et la société sont des exemples.

La promotion des technologies numériques ne suffit pas à gérer avec succès la transformation numérique de l'économie et de la société. Il importe ainsi de veiller à ce que les questions relatives à la transformation numé-

rique, en tant que thème transversal, s'étendent à tous les secteurs et domaines spécialisés de manière aussi complète que possible et soient traitées de manière adéquate. Pour être crédible, Innosuisse doit veiller, dans le cadre de son activité d'encouragement, à ne pas uniquement promouvoir que les technologies numériques ; il s'agit au contraire de faire en sorte que les enjeux de la transformation numérique soient traités autant que possible comme un thème général qui traverse toutes les branches et tous les domaines spécialisés. Afin de convaincre plus de femmes de se consacrer aux travaux créatifs dans les domaines technologiques, des efforts de toute la société seront nécessaires à tous les niveaux, en commençant chez les filles en âge préscolaire. Des modèles à suivre et la mise en lumière des moyens qui sous-tendent nos actions et notre pensée peuvent contribuer au progrès dans ce domaine.

Fort de son haut niveau général de développement, l'économie suisse a excellé au cours des dernières décennies à se maintenir à la pointe grâce à des innovations dans de nombreux domaines, en particulier dans des activités de niche à haute rentabilité. La transformation numérique demande davantage. De nouveaux processus connectés de production et de création de valeur, la réunion des produits et des services en une offre intégrée, la disparition des limites géographiques et temporelles de l'offre et de la demande nous forcent à repenser fondamentalement les modèles d'affaires. Cette tâche s'avèrera en général beaucoup plus difficile à surmonter pour des entreprises solidement établies sur une longue tradition que pour des jeunes entreprises agiles. Pour assurer le plein emploi dans notre pays, il est cependant crucial que les premières réussissent également cette transition.

LE RÔLE D'INNOSUISSE

Innosuisse veut susciter la créativité et proposer des offres de soutien efficaces pour contribuer à maîtriser la transition numérique. Les acteurs en quête de soutien doivent pouvoir continuer à choisir leur thème d'innovation librement selon leurs besoins, mais ils devront davantage montrer, dans leur demande, dans quelle mesure ils auront tenu compte des questions liées à la transformation numérique dans le cadre

de leur projet d'innovation. Innosuisse rappellera par ailleurs à plusieurs reprises l'importance d'une approche intégrée et interdisciplinaire pour relever les défis numériques, y compris dans le cadre des projets d'innovation qu'elle soutient. Innosuisse attache une grande importance à la diversité, mais aussi et surtout à la mixité, et prend des mesures pour assurer une représentation équilibrée.

Développement durable

Innosuisse aligne ses activités de financement sur les objectifs de durabilité de l'Agenda 2030.

En septembre 2015, tous les États membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable, avec ses 17 Sustainable Development Goals (SDG). Dans son rapport national de juin 2018¹, le Conseil fédéral affirme que l'Agenda 2030 constitue un nouveau cadre global de référence qui guide désormais aussi le développement durable de notre pays.

Les résultats de la Suisse sont bons à très bons en ce qui concerne les objectifs relatifs à l'élimination de la pauvreté (SDG 1) et de la faim (SDG 2), à la promotion de la santé et du bien-être (SDG 3) ainsi qu'à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie (SDG 4). Par contre, en ce qui concerne les modes de consommation et de production durables (SDG 12), précisément, la situation tend à se péjorer. Le rapport insiste sur le fait que la Confédération vise, main dans

la main avec l'économie, la transition vers une économie viable ménageant les ressources et responsable à chaque étape de la création de valeur. Dans ce contexte, il souligne notamment l'importance des innovations techniques et sociales comme instruments majeurs de réduction de la consommation de ressources.

Dans le contexte des récents bouleversements climatiques et des défis posés par les migrations, la durabilité est une question qui se pose au niveau international. L'alignement des activités d'innovation sur les objectifs du développement durable ouvre donc de grandes opportunités pour acquérir un avantage concurrentiel décisif sur le marché international avec des solutions durables. L'économie suisse a les meilleures conditions pour jouer un rôle de pionnier dans ce domaine.

LE RÔLE D'INNOSUISSE

En tant qu'agence nationale d'encouragement de l'innovation, Innosuisse veille en permanence à atteindre les objectifs de durabilité de l'Agenda 2030 dans ses activités de promotion. Ces objectifs ne pourront être atteints que si tous les acteurs concernés les intègrent dans leur réflexion et les prennent en considération dans leur action. Il est à noter que les SDG mêmes peuvent tout à fait être en opposition les uns aux autres, et qu'une action responsable doit de ce fait

tenir compte des interactions entre et peser soigneusement les différents intérêts en jeu. La durabilité fait expressément partie des critères dont Innosuisse tient compte dans l'évaluation des projets d'innovation qui lui sont soumis. Son but est d'optimiser l'examen de ce critère de sorte à axer l'évaluation sur les SDG. Cet objectif est conforme au principe juridique selon lequel Innosuisse soutient des projets qui contribuent à l'utilisation durable des ressources².

Les PME, actrices de l'innovation

Innosuisse encourage la propension à innover des petites et moyennes entreprises.

La Suisse est un pays de petites et moyennes entreprises (PME). Selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS), 99,7% de toutes les entreprises du pays appartenaient en 2015 à la catégorie des PME ; parmi elles, le groupe des microentreprises, comptant par définition moins de dix emplois, occupe de loin la première place avec près de 90% du nombre total d'entreprises. Les microentreprises sont particulièrement présentes dans le secteur tertiaire, et aussi dans le secteur primaire, mais nettement moins dans le secteur secondaire. Sur les quelque 4,4 millions d'emplois en Suisse, près de 68% se trouvaient dans une PME au cours de la période considérée, dont environ 25% dans le secteur secondaire.

Différentes analyses, parmi lesquelles figure notamment le rapport « Recherche et innovation en Suisse 2016 », élaboré par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) pour le compte du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et publié en octobre 2018, font apparaître que la part d'entreprises suisses ayant des activités de recherche et de développement (R-D) recule de manière continue depuis la fin des années 1990. Tandis qu'un peu plus d'un quart des entreprises suisses investissaient encore dans ce secteur au début des années 2000, elles n'étaient plus que 13% en 2016, la Suisse perd également du terrain en comparaison internationale. Certes, les entreprises qui restent actives dans la R-D ont renforcé leurs activités correspondantes, et la part des entreprises ayant des activités de R-D à l'étranger est restée stable. Toutefois, le phénomène de concentration observé et la tendance à délocaliser ces activités à l'étranger soulèvent des questions quant à la pérennité de la capacité d'innovation de la Suisse

quant à la diversité de l'industrie nationale et, partant, sur la capacité de notre économie à résister à la crise. En outre, la croissance du chiffre d'affaires des entreprises ne progresse pas proportionnellement à la croissance de leurs dépenses en matière de R-D. Un autre constat est encore source d'inquiétude : s'il est vrai que la part des produits innovants dans le chiffre d'affaires des entreprises ayant des activités de R-D globalement progressé, le chiffre d'affaires des produits nouveaux pour le marché a quant à lui diminué et n'atteignait même plus 5% en 2016. Ce résultat semble indiquer que les entreprises suisses suivent l'évolution technologique plutôt qu'elles ne la génèrent en premier lieu.

Un tableau tout aussi préoccupant ressort de l'étude de branche 2018 de l'industrie suisse de technique médicale³. La branche Medtech, qui représentait en 2017 quelque 5,1% des exportations suisses avec un volume d'exportation de 11,3 milliards de francs, prévoit d'atteindre à nouveau une croissance de son chiffre d'affaires supérieure à la moyenne pour les prochaines années. Néanmoins, les dépenses de R-D de cette branche pratiquant une recherche particulièrement intensive ont baissé, parfois nettement, par rapport au chiffre d'affaires entre 2015 et 2017. Une raison possible de ce recul réside dans la pression constante sur les coûts ainsi que dans les exigences réglementaires toujours plus sévères. Selon le rapport sur l'innovation, les fonds propres nécessaires aux investissements de R-D et/ou l'accès à des fonds de tiers font parallèlement défaut, en particulier chez les petites entreprises ayant moins de 50 collaborateurs.

LE RÔLE D'INNOSUISSE

La mission d'Innosuisse est de renforcer la capacité d'innovation et la disposition à innover des PME suisses et de concourir à une inversion de la tendance observée. Une large base de PME innovantes est essentielle à la prospérité de la Suisse et à la stabilité de l'emploi. Il importe, précisément lorsque la conjoncture économique est favorable, d'investir

dans l'avenir de sorte à prendre une longueur d'avance sur la concurrence. Grâce à sa base scientifique solide, la Suisse a les atouts en main pour réussir. Innosuisse entend ainsi rassembler les acteurs de la science et de la pratique afin de transformer les découvertes scientifiques en solutions commercialisables.

Création d'une culture start-up compétitive

Innosuisse contribue à faire de la Suisse une nation de start-up compétitive sur le plan international.

L'existence d'un écosystème favorable aux start-up est essentielle pour garantir la capacité et la force d'innovation d'un pays. Les start-up, en particulier celles qui naissent de la recherche scientifique, sont les principaux moteurs des innovations disruptives. Elles sont en mesure de saisir de nouvelles idées d'affaires et de les éprouver sans s'embarrasser de pratiques commerciales traditionnelles. Au cours des dernières années, le paysage suisse des start-up a gagné en dynamique d'une façon réjouissante. En peu de temps, un cluster de start-up reconnu sur le plan international s'est développé dans la région de Zoug autour de la technologie *blockchain*.

Comme le montre une étude réalisée pour le compte d'Innosuisse sur les déficits de l'écosystème suisse des start-up, il existe aujourd'hui un grand nombre d'incubateurs et d'accélérateurs publics et privés qui proposent leur soutien aux start-up. Cependant, les offres se présentent de façon peu coordonnée, elles ont une orientation principalement régionale et elles sont peu spécialisées. Si l'on parvenait à réunir les forces et à exploiter les synergies, il serait possible d'améliorer sensiblement l'efficacité et l'efficience des offres.

L'entrepreneuriat ne bénéficie toujours pas, en Suisse, de la place qu'il devrait avoir pour faire de la Suisse une véritable nation de start-up. Cette situation s'explique

en grande partie par le fait, en soi positif, que d'autres carrières offrent en Suisse de meilleures perspectives d'avenir, ou du moins sont perçues comme telles. Selon le rapport GEM 2017–2018, la Suisse n'occupe que le 43^e rang sur 54 pays classés en fonction de l'affirmation selon laquelle l'entrepreneuriat constitue un bon choix de carrière. Il existe donc encore un potentiel d'optimisation considérable.

Un autre motif d'inquiétude est la faible représentation des femmes. Toujours selon le rapport GEM, l'entrepreneuriat des femmes est, en Suisse, nettement plus motivé par la nécessité que par les opportunités. Pour les hommes, c'est le contraire. Cet effet négatif est particulièrement perceptible dans l'entrepreneuriat basé sur la science, dont les opportunités sont le principal moteur. Les femmes y sont fortement sous-représentées. En 2017, la part des femmes actives à l'échelon du management des start-up ayant obtenu le label CTI n'était que de 14%. Une année plus tôt, cette part n'atteignait pas même un nombre à deux chiffres. C'est pourquoi les efforts visant à motiver plus de femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat basé sur la science doivent bénéficier de la plus haute priorité.

En matière d'encouragement des start-up, une attention particulière doit également être accordée aux créateurs d'entreprise qui se trouvent déjà dans la deuxième moitié de leur vie. Beaucoup de professionnels expérimentés ressentent l'envie d'emprunter de nouvelles voies pour le reste de leur carrière professionnelle et s'y engagent armés non seulement d'une forte motivation, mais aussi d'une grande et précieuse expérience. L'encouragement d'Innosuisse doit également s'adresser à ces créateurs expérimentés, en adaptant les conditions-cadres à leurs attentes en partie différentes, aussi bien sur les plans de la communication que du contenu.

LE RÔLE D'INNOSSUISSE

En tant qu'organisation d'encouragement publique active à l'échelle nationale, Innosuisse a un devoir d'impartialité, de neutralité et d'objectivité. Ces conditions la prédestinent à agir avec initiative, en recourant si nécessaire à des mécanismes incitatifs, y compris financiers, en faveur d'une meilleure coordination et concertation des différentes offres, à exploiter les synergies et à combler les lacunes identifiées. Il n'est pas question de distribuer des aides financières à des initiatives dispersées, selon le principe de l'arrosoir, mais plutôt d'agir de sorte à induire les changements souhaités en fixant des conditions-cadres appropriées dans l'intérêt de l'ensemble du système. Innosuisse propose ainsi une plate-

forme qui facilite et clarifie l'accès des start-up aux offres existantes. Il ne s'agit pas de soutenir financièrement des initiatives individuelles selon le principe de l'arrosoir, mais plutôt de créer des conditions-cadres qui, dans l'intérêt de l'ensemble du système, favorisent les changements souhaités par la mise en commun des forces. Innosuisse positionnera ses instruments de financement, conformément au principe de subsidiarité qui lui est applicable, de manière à ce qu'ils ne concurrencent pas les initiatives privées ou publiques, en particulier au niveau régional et cantonal. Les offres doivent être organisées de manière à ce que les femmes et les personnes actives se sentent concernées.

Priorités 2021–2024 d’Innosuisse

► Orientation systématique du portfolio d’encouragement vers les besoins de l’économie et de la société

En tant qu’agence fédérale chargée d’encourager l’innovation basée sur la science, Innosuisse a pour mission de déployer des activités produisant un bénéfice pour l’économie nationale. Grâce à son soutien, les entreprises peuvent mieux se positionner sur le marché et se développer. Diminuer les coûts pour l’économie nationale, en particulier dans les domaines du social ou de la santé est un autre avantage.

En tant que bailleur de subventions des institutions de recherche, en particulier des hautes écoles spécialisées, Innosuisse joue aussi un rôle non négligeable dans le maintien et le renforcement des compétences de recherche de ces institutions. Et cela en dépit d’un apport financier relativement modeste par rapport à leur budget global. L’allocation concurrentielle des fonds favorise la compétition entre les acteurs du domaine de la recherche appliquée, ce qui est important pour la qualité du système dans son ensemble. L’orientation systématique vers les besoins des acteurs en charge de la mise en œuvre est précisément ce qui distingue les activités d’encouragement d’Innosuisse de celles du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). En mettant les institutions de recherche en contact avec la pratique, les activités d’Innosuisse contribuent à ce que ces institutions, dans les domaines d’études ne relevant pas exclusivement du monde académique, portent leur attention sur une formation répondant aux besoins de l’économie et de la société. Elles permettent également que les établissements de recherche puissent offrir une formation qui tienne compte des besoins des entreprises et de la société.

L’approche ascendante (*bottom-up*) appliquée par Innosuisse dans son activité d’encouragement assure que les projets financés répondent effectivement aux besoins concrets de l’économie et de la société. Les analyses d’impact réalisées ont montré qu’une part considérable de projets est initiée par la recherche. Mais en définitive, ce n’est pas l’origine de l’initiative qui compte, mais la motivation qui guide un projet d’innovation. Celle-ci ne doit pas résider en premier lieu dans les besoins financiers de la recherche, mais

dans la volonté de tous les participants de créer de la valeur ajoutée. Innosuisse veillera davantage encore à ce que les projets qui lui sont soumis fassent clairement apparaître leur potentiel de création de valeur. En définitive, la recherche gagne elle aussi en pertinence si elle s’oriente résolument vers le potentiel de mise en valeur.

Certains thèmes d’innovation, d’une grande importance et parfois intersectorielle, tardent souvent à faire leur chemin dans la pratique, que ce soit parce que leur potentiel et leur pertinence ne sont pas immédiatement reconnus, ou parce que les défis du travail quotidien empêchent d’avoir une vue d’ensemble. Innosuisse considère qu’il est de son devoir de veiller à ce que les acteurs concernés deviennent actifs. Elle complètera donc son approche ascendante par une approche descendante ciblée et créera des incitations au financement de projets avec ses projets phares pour faire en sorte que les questions d’une grande importance soient abordées et traitées en temps utile par de puissants consortiums offrant différentes perspectives au profit des entreprises et de la société. Les résultats des analyses d’impact et les contacts avec les groupes d’intérêt concernés fourniront à Innosuisse des informations importantes afin de pouvoir agir là où les avantages économiques escomptés sont les plus importants et où le potentiel de nouvelles solutions innovantes est le plus grand.

.....

Innosuisse place les
bénéfices pour les entreprises et la société
au centre de ses activités
de promotion.

Accroître la souplesse et la réactivité de l'offre de financement


L'économie et la société évoluent toujours plus vite. Le progrès technique et surtout la rapide transformation numérique demandent aux acteurs économiques d'être flexibles et de s'adapter. En effet, ils sont appelés à se défendre dans un marché qui est en rapide mutation. L'encouragement public de l'innovation doit tenir compte de ces conditions-cadres et être capable de s'ajuster lui aussi avec habileté à l'évolution des besoins. Il ne faut pas non plus perdre de vue la concurrence internationale. Le haut degré d'intrication internationale fait que les entreprises suisses risquent de rester à la traîne lorsque les conditions-cadres sur le plan international évoluent en faveur des concurrents étrangers. À cet égard, il s'agit de suivre attentivement la situation au niveau européen, de mettre l'accent sur l'encouragement de l'innovation et de prendre les mesures appropriées pour garantir que les acteurs suisses luttent à armes égales.

Grâce à l'absence ou presque de contraintes légales, la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), l'organisme prédécesseur d'Innosuisse, a eu toute latitude de développer ses pratiques d'encouragement au fil des ans et de mettre en place de nouvelles activités. L'encouragement de l'innovation a pris forme légalement lors de son inscription dans la Constitution comme tâche de la Confédération. Depuis la révision complète de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) en 2012, la promotion de l'innovation est fortement et étroitement réglementée. Cela vaut en particulier pour l'instrument de financement le plus important, à savoir le financement de projets d'innovation. Tout développement ultérieur de cet instrument de financement est donc renvoyé à la voie législative, qui s'avère inadéquate compte tenu de la longueur et de la complexité du processus législatif de promotion de l'innovation, qui devrait pouvoir s'adapter rapidement aux nouveaux défis et besoins. Dans un environnement dynamique, il doit être possible d'expérimenter rapidement et facilement de nouveaux formats de financement sous la forme de mesures pilotes, sans que les paramètres de ces mesures nécessitent immédiatement un ancrage juridique.

Certaines mesures d'encouragement envisagées dans le présent programme pluriannuel et répondant pourtant à un besoin réel ne pourront donc être mises en place qu'à la condition qu'il soit possible d'adapter les bases légales de manière pertinente dans la LERI. Les conditions-cadres actuelles s'avèrent peu propices à un encouragement de l'innovation effectif et tourné vers ses objectifs ; Innosuisse espère dès lors que le législateur dotera l'Agence d'un cadre légal plus souple pour la prochaine période de financement.

.....

Innosuisse souhaite pouvoir adapter rapidement et de manière proactive son offre de financement à l'évolution des besoins.

 **Soutien à la prise de risques contrôlée**

Selon la loi, Innosuisse ne devrait soutenir que des projets qui ne seraient probablement pas réalisés sans son soutien. Cette disposition, qui est fondée sur le principe de subsidiarité, précise clairement que le soutien de l'État ne peut avoir pour objet de soulager les acteurs de l'innovation des charges qu'ils seraient prêts à supporter sans soutien. Au contraire, le soutien gouvernemental devrait être une incitation aussi puissante que possible à prendre des risques et à saisir des occasions qui, autrement, resteraient inexploitées.

Les risques sont inhérents aux projets d'innovation. Ils peuvent se situer tant du côté de la recherche (p. ex. faisabilité technique) que de celui du marché (p. ex. coûts de commercialisation, acceptation sur le marché) et peuvent également être liés au temps. L'incertitude du succès commercial croît à mesure que s'allonge le temps de maturation du produit ou du service en développement. Dans ce cas, l'aide publique est destinée à atténuer ces risques et à offrir le cas échéant la pérennité nécessaire au projet, permettant ainsi à ses partenaires d'assumer ces risques de manière responsable.

Il paraît dès lors logique de donner à Innosuisse les moyens d'ajuster sa contribution financière au degré de risque, c'est-à-dire de supporter une charge plus importante lorsque les risques, mais aussi le potentiel

de succès, sont élevés. Cette logique demande d'une part la volonté d'accepter le risque de voir échouer des projets en dépit de tout le soin et de tout le savoir-faire mis en œuvre pour leur avancement. Ce risque serait d'ailleurs d'autant plus acceptable que l'on peut considérer que même des projets qui ont échoué sont porteurs d'enseignements pour d'autres projets à venir. D'autre part, cette prise de risque nécessite aussi une base légale suffisamment souple, tenant compte de la diversité des constellations, autorisant des solutions de financement et de suivi flexibles et acceptant la diversité des approches. Comme expliqué plus haut, Innosuisse estime qu'une optimisation s'impose à cet égard.

.....

Innosuisse contribue à mitiger les risques liés à l'innovation.

Création d'une plateforme pour la Suisse innovante

Organisation active à l'échelle nationale, accomplissant une mission publique nécessitant une démarche objective et impartiale, Innosuisse est prédestinée à jouer un rôle unificateur, de coordination, voire d'intégration si nécessaire.

Les milieux politiques et les acteurs de la société se plaignent souvent d'un manque de transparence du système suisse d'innovation. Sans doute, cette critique n'est pas totalement infondée, devant la présence d'un grand nombre d'offres publiques et privées aux différents échelons de l'État fédéral. Si cette diversité a ses avantages, en donnant la possibilité de choisir l'offre qui répond le mieux aux besoins, elle n'est pas pour faciliter l'accès aux instruments ni pour favoriser la transparence. Innosuisse entend remédier à ces inconvénients. Elle ne s'attellera pas seule à la tâche, mais cherchera la coopération avec d'autres acteurs. Forte de sa conviction que les offres existantes ont toutes leur raison d'être, mais qu'une meilleure concertation et la suppression des obstacles à la concurrence serviront à préciser et positionner de manière plus cohérente sa propre offre, Innosuisse entend mettre en place avec des organisations partenaires une plateforme unifiée permettant aux acteurs un accès plus simple et plus rapide. Cette plateforme ne proposera pas seulement des informations sur des offres de soutien existantes, mais aussi des services et des aides concrètes, par

exemple pour la gestion des droits de propriété intellectuelle. Il va sans dire que ces outils feront appel aux techniques interactives les plus modernes. Ces mesures permettront également à Innosuisse d'encore mieux accomplir sa mission légale de coordination.

.....
Innosuisse offre une plateforme efficace pour une Suisse innovante.

Portfolio des instruments d'encouragement 2021–2024

Les activités d'Innosuisse s'articulent actuellement autour de quatre axes d'encouragement principaux : Ces axes seront maintenus pour la période de financement 2021–2024.



START YOUR INNOVATION PROJECT

Besoins financiers 2021–2024

913
mio. CHF

Projets d'innovation et programmes

Dans l'encouragement de projets et de programmes, l'objectif est de donner à l'offre qui a fait ses preuves une orientation encore plus ciblée vers les besoins variés des acteurs de l'innovation et de proposer ainsi un dispositif convaincant et efficace en comparaison internationale. L'offre doit être suffisamment flexible pour prendre aussi en compte la situation particulière des start-up et créer les incitations nécessaires pour permettre aux forces innovantes de se réunir et de développer des solutions novatrices adaptées aux bouleversements technologiques et sociétaux à venir.

► pages 16–21

Programme BRIDGE

Ce programme permet au FNS et à Innosuisse de faire le lien entre l'encouragement de la recherche et l'encouragement de l'innovation. Une mesure permettant la mise en œuvre rapide des découvertes scientifiques dans l'intérêt de la société et de l'économie.

► page 20



START AND GROW YOUR BUSINESS

Besoins financiers 2021–2024

60
mio. CHF

L'esprit d'entreprise et la création de start-up

L'encouragement de l'entrepreneuriat et des start-up doit encore être intensifié et complété pour améliorer les résultats. L'accent doit être mis sur l'internationalisation des start-up en les aidant à développer de nouveaux marchés à l'étranger depuis leur port d'attache en Suisse. L'encouragement ne doit pas se limiter aux sociétés. Il doit aussi s'adresser aux particuliers en leur donnant plus rapidement qu'aujourd'hui le bagage nécessaire pour se frayer un chemin dans l'entrepreneuriat, pour entamer une carrière d'« intrapreneur » au sein d'entreprises existantes ou de chargé de cours dans des universités.

► pages 22–26

1150

mio. CHF

Tel est le **besoin de financement** d'Innosuisse pour promouvoir l'innovation lors de la période 2021–2024.



BE
CONNECTED

Besoins financiers
2021–2024

78
mio. CHF

Transfert de savoir et de technologie (TST) et transfert d'informations

Depuis quelques années, le nombre d'entreprises prêtes à investir dans la R-D tend à diminuer. Il faut inverser cette tendance pour que la Suisse maintienne son rang parmi les pays les plus novateurs. Les mesures d'encouragement proposées par Innosuisse dans le domaine clé du transfert de savoir et de technologie doivent être résolument optimisées, développées et adaptées aux offres existantes proposées par des tiers afin qu'elles soient de la plus grande utilité possible.

Les mesures dans le domaine du transfert d'informations doivent également être systématiquement adaptées aux besoins des groupes cibles. L'information sur les possibilités de financement est efficace lorsqu'elle atteint des candidats potentiels sans qu'ils ne recherchent spécifiquement ces informations.

► pages 27–31



GO
GLOBAL

Besoins financiers
2021–2024

99
mio. CHF

Coopération internationale

La Suisse risque de perdre de sa capacité d'innovation en comparaison internationale. Le développement cohérent de la coopération internationale peut y remédier, non seulement par l'apport d'un savoir-faire supplémentaire très appréciable, mais aussi en tant que source d'inspiration pour de nouvelles approches. La coopération internationale, par l'intervention de nouveaux partenaires, donne aux acteurs suisses l'occasion d'élargir leur propre chaîne de création de valeur et de leur fournir une base plus large.

► pages 32–34



START YOUR
INNOVATION
PROJECT

Encouragement de projets d'innovation et programmes

Besoins financiers
2021–2024

913
mio. CHF



START YOUR INNOVATION PROJECT

L'encouragement de projets d'innovation était l'instrument central d'encouragement de la Commission pour la technologie et l'innovation et restera l'activité principale d'Innosuisse pour la période de financement 2021 à 2024. La coopération entre les instituts de recherche et les entreprises privées ou publiques dans le cadre d'un projet permet un transfert efficace et direct des résultats de la recherche dans la pratique. Le savoir élaboré dans les établissements de recherche suisses, notamment les hautes écoles, peut ainsi et sans détour devenir utile aux entreprises et à la société. L'approche montante (*bottom-up*) adoptée contribue à garantir que l'encouragement réponde aux besoins des entreprises et de la société. Les critères d'encouragement fixés dans la loi, notamment la concentration du soutien de l'État sur les partenaires chargés de la recherche et la participation pour moitié des partenaires chargés de la mise en valeur aux coûts du projet, ont fait leurs preuves.

Le soutien public de l'innovation est non seulement justifié, mais aussi indispensable dans le contexte de compétitivité internationale entre les sites quand il s'agit de limiter les risques des projets d'innovation présentant un potentiel élevé de création de valeur et, en particulier, de permettre aux PME d'entreprendre des projets de ce type en temps utile et avec l'envergure nécessaire. Le changement de structures qui va de pair avec la transformation numérique oblige presque tous les acteurs économiques à revoir radicalement leurs conceptions. Ceux-ci doivent non seulement repenser les processus de production et les chaînes de livraison, mais aussi, le cas échéant, soumettre l'ensemble du modèle d'affaires à un examen. Les grandes quantités de données collectées doivent non seulement être utilisées de manière innovante pour les propres activités de l'entreprise, mais elles doivent également être protégées de manière adéquate contre tout accès non autorisé et traitées conformément à la loi.

Encouragement de projets d'innovation

Pendant la période de financement 2021 à 2024, Innosuisse consacrera aussi la majeure partie de ses moyens financiers à l'encouragement de projets d'innovation selon les critères d'encouragement en vigueur, qui ont fait leurs preuves. Les demandes concernant des projets présentant un risque élevé sur le plan de la réussite scientifique ou économique doivent aussi être prises en considération, à condition que les requérants puissent prouver que leur projet présente un potentiel de création de valeur économique supérieure à la moyenne. Innosuisse souhaiterait adapter le niveau de financement au niveau de risque d'un projet et, le cas échéant, accorder aux projets qui présentent un risque élevé un financement supérieur à la moitié des coûts totaux du projet. Cela permettrait de contrer la tendance des PME à réduire leurs investissements dans la R-D en raison de l'engagement élevé de moyens que celle-ci requiert. Toutefois, cette intention d'Innosuisse ne peut se concrétiser que par un assouplissement des règles de financement légales en vigueur.

Innosuisse souhaiterait à l'avenir adopter une pratique plus restrictive face aux projets sans partenaire chargé de la mise en valeur, voire renoncer totalement à les soutenir. Ce souhait est toutefois soumis à deux conditions. D'une part, il faut que les aspects de la mise en valeur dans les projets encouragés par le programme BRIDGE organisé conjointement avec le Fonds national suisse (FNS) soient renforcés de sorte que BRIDGE devienne une alternative réelle pour les projets qui sont actuellement sans

Besoins
financiers
2021–2024
567
mio. CHF
hors
contributions
indirectes

partenaire chargé de la mise en valeur. D'autre part, il importe que des conditions d'encouragement plus adéquates que ce n'est le cas aujourd'hui soient offertes aux start-up universitaires pour leurs projets d'innovation.

Besoins financiers 2021–2024
12
mio. CHF hors contributions indirectes

Chèques d'innovation

Les chèques d'innovation proposés sous une nouvelle forme depuis 2018 se sont révélés être une forme d'encouragement particulièrement appréciée des PME pour se procurer un accès direct aux prestations des institutions de recherche. Les chèques d'innovation d'un montant maximal de 15 000 francs sont souvent une porte d'entrée pour les PME qui souhaitent approfondir leur coopération avec les institutions de recherche concernées. Cette forme d'encouragement est appelée à se poursuivre pendant la période de financement 2021 à 2024.

NOUVELLE OFFRE

Besoins financiers 2021–2024
20
mio. CHF hors contributions indirectes

Projets de start-up issues des établissements de recherche

Les start-up sont à l'origine d'idées commerciales en rupture avec les modèles traditionnels. Les entreprises compensent dans une large mesure leurs dépenses stagnantes voire en baisse pour la recherche et le développement en incorporant de jeunes entreprises qui poursuivent de nouvelles démarches qui leur conviennent. Pour les jeunes entreprises du domaine des sciences de la vie, ce type de relation est avant tout une bonne alternative si elles n'ont pas la capacité d'assumer les coûts élevés liés à l'introduction sur le marché ni de réunir par elles-mêmes le savoir-faire requis dans un délai utile. Apporter un soutien aux projets d'innovation des start-up qui se trouvent dans cette situation est donc dans l'intérêt général de l'économie. À côté de cela, l'attention d'Innosuisse se porte plus particulièrement sur les jeunes start-up prometteuses qui ont le potentiel de réussir et de croître à long terme. Un encouragement public de l'innovation, efficace et ciblé, orienté vers les start-up, plus précisément vers celles du secteur universitaire est sans aucun doute capital pour la compétitivité à long terme et l'attractivité de la place économique suisse.

Le credo politique en vigueur en Suisse, à savoir que les fonds publics alloués à l'encouragement de l'innovation ne doivent pas être versés directement au profit des entreprises. Le principe d'indépendance qui est en vigueur entre les partenaires de recherche et les partenaires de mise en œuvre représente désormais un handicap majeur, en particulier pour les jeunes entreprises du secteur universitaire, qui ne correspond probablement pas à l'intention initiale du législateur. Innosuisse souhaite pour cette raison, pendant la période de financement 2021 à 2024, assouplir les critères d'encouragement des start-up universitaires, ce qui requiert toutefois une adaptation des dispositions mentionnées à l'art. 19 LERI. Les jeunes entreprises issues du milieu universitaire, dont les fondateurs ont encore un ancrage partiel dans l'université durant une phase de transition, devraient néanmoins pouvoir agir en tant que partenaires de mise en œuvre dans un projet d'innovation et solliciter un soutien pour leur propre participation au projet.

Un assouplissement de l'offre d'encouragement vise ainsi à favoriser la création de start-up prometteuses et à leur apporter, dans la première phase de leur existence, le soutien nécessaire pour faire avancer leur innovation jusqu'à ce que celle-ci attire l'attention d'investisseurs potentiels.



START YOUR INNOVATION PROJECT

La flexibilisation des offres de subventions qui en résulte peut donner un coup de fouet à la création d'entreprises prometteuses. Le soutien financier d'un projet aide les start-ups dans la première phase de leur existence. Il leur permet de devenir indépendants à un stade précoce et, si nécessaire, de quitter l'environnement universitaire et de faire progresser leur innovation jusqu'à ce qu'ils attirent l'attention d'investisseurs potentiels.

NOUVELLE OFFRE

Projets phares

L'encouragement public de l'innovation en Suisse suit le principe *bottom-up*. Ce principe n'est pas incompatible avec l'obligation de fournir des incitations, de sorte que les candidats abordent de plus en plus des sujets qui présentant un intérêt particulier pour le bien-être futur du pays et nécessitant des solutions et des modèles économiques de rupture. Innosuisse, avec l'expertise en matière d'innovation concentrée dans son organisation, semble particulièrement légitimée pour donner une nouvelle orientation dans ce domaine. Au cours de la période de contribution 2021–2024, des thèmes de nature plutôt générique et d'importance intersectorielle, tels que les questions fondamentales de la numérisation (informatique quantique, intelligence artificielle, big data, Internet des objets, cybersécurité, etc.), les défis liés à la transformation énergétique ou d'autres questions liées au développement durable (climat, eau et autres ressources naturelles, santé, migration, vieillissement, etc.) doivent être abordés pour le développement de solutions concrètes pour l'économie et la société. Les partenaires chargés de la recherche et les partenaires chargés de la mise en valeur doivent être invités à former de grands consortiums regroupant plusieurs partenaires, unis dans une démarche interdisciplinaire dépassant les limites d'une haute école ou d'une chaîne de création de valeur, pour élaborer ensemble des solutions. Les moyens mis à disposition des consortiums serviront d'une part à couvrir les dépenses de recherche des partenaires chargés de la recherche et, d'autre part, à financer des tâches de coordination, des ateliers communs, des mesures de formation et des mesures de transfert spécifiques (séjours de chercheurs chez les partenaires chargés de la mise en valeur, participation à des mesures de formation continue). Un assouplissement des règles habituellement strictes de participation pourra également, dans certains cas, profiter aux partenaires chargés de la mise en valeur. Les projets de consortiums ont un contenu plus vaste que les projets d'innovation ordinaires et sont en général conçus à long terme. Outre l'innovation « linéaire » classique, une attention particulière doit également être accordée à l'innovation « systémique ». Il s'agit de la promotion de projets moins axés sur l'amélioration d'un système existant (par exemple, accroissement de l'efficacité d'un système de propulsion, amélioration des propriétés des matériaux) mais impliquant l'intention de modifier un système de manière durable (par exemple, la gestion de la mobilité intégrée ou l'économie circulaire). Un accent particulier devrait également être mis sur les projets transdisciplinaires pour que des chercheurs actifs dans différentes disciplines, comme la technologie ou le socio-économique, travaillent ensemble.

L'attribution des projets phares devrait s'effectuer par le biais d'appels d'offres réguliers, définissant des orientations thématiques et, le cas échéant, un cahier des charges indicatif. Le processus d'attribution se veut compétitif. Une procédure à deux niveaux est prévue. Des processus simples, non seulement lors de l'attribution mais aussi dans l'accompagnement de projets, sont essentiels pour l'attractivité de l'instrument d'encouragement. Cette mesure d'encouragement nécessite aussi un assouplissement des

Besoins
financiers
2021–2024
135
mio. CHF
hors
contributions
indirectes

bases légales. Les projets phares constituent également un instrument de financement intéressant pour les actuels Swiss Competence Centers for Energy Research (SCCER) afin que les thèmes énergétiques très pertinents traités par ces centres puissent être poursuivis même après la fin du Programme d'encouragement Energie. En effet, les huit SCCER, actifs dans sept champs d'action et mis en place à la suite du redressement du secteur de l'énergie en 2013, sont financées à hauteur d'environ 200 millions de francs jusqu'en 2020. Le développement des compétences et l'expérience acquise dans ce contexte devraient être exploités au cours de la période de contribution 2021–2024 au profit de l'avenir énergétique de la Suisse. Avec le rayonnement des SCCER, Innosuisse peut ainsi s'attendre à recevoir d'excellentes et très compétitives demandes. La conception concrète des projets phares dépendra de la mesure dans laquelle il sera possible d'assouplir le cadre juridique en temps voulu.

Besoins
financiers
2021–2024
70
mio. CHF

Jeter un pont entre la recherche fondamentale et l'innovation (BRIDGE)

Depuis 2017, le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et Innosuisse mènent leur programme conjoint BRIDGE, qui jette un pont entre l'encouragement de la recherche qui relève du FNS et l'encouragement de l'innovation qui est du ressort d'Innosuisse. Le programme offre aux chercheurs la possibilité de poursuivre leurs travaux sur des résultats de recherche présentant un fort potentiel d'application afin de créer des innovations. Il se compose de deux instruments d'encouragement : « Proof of Concept » et « Discovery ». L'instrument « Proof of Concept » s'adresse aux jeunes chercheurs, dès l'obtention du bachelors, qui souhaitent développer leurs propres résultats de recherche en vue d'une application en entreprise. L'instrument « Discovery », quant à lui, permet à des consortiums composés d'un maximum de trois requérants de développer des applications commercialisables à partir de leurs résultats de recherche communs.

Il est encore trop tôt pour soumettre le programme BRIDGE à une évaluation approfondie. Les premières études d'impact pour « Proof of Concept » devraient être menées avant fin 2020. On constate cependant déjà que BRIDGE répond à un besoin manifeste. Jusqu'à présent, les fonds d'encouragement disponibles n'ont de loin pas suffi pour financer toutes les demandes méritant d'être soutenues. Dans le volet « Proof of Concept », le taux d'acceptation des demandes a été particulièrement faible lors de la première mise au concours en 2017 (11 %) ; il a progressé depuis et s'est élevé à 36 % lors de la dernière mise au concours 2018, grâce à la stabilisation du nombre de demandes à un niveau inférieur. Le bilan est nettement plus mitigé dans le volet « Discovery ». Sur 190 projets, seuls huit (4 %) ont bénéficié d'un soutien en 2017. En 2018, 87 demandes ont été déposées. Grâce au fait que le FNS a pu consacrer une partie de ses propres fonds à cet instrument, douze projets ont pu être financés, relevant ainsi le taux d'acceptation à 14 %. Afin d'assurer que tous les projets prometteurs et d'un haut niveau de qualité puissent être soutenus et afin d'éviter les frustrations compréhensibles liées au temps de préparation qui se révèle inutile, le taux d'acceptation des demandes devrait aussi doubler dans le volet « Discovery ». Dans le cadre du budget prévu de 70 millions de francs sur quatre ans, ceci ne serait toutefois possible que si le nombre de demandes devait encore fortement reculer, ce qui n'est ni probable ni souhaitable.



START YOUR INNOVATION PROJECT

Le FNS et Innosuisse envisagent de renforcer le programme BRIDGE durant la période d'encouragement 2021–2024 et de le développer de manière ciblée. L'objectif est que le programme soit perçu dans les milieux concernés comme un programme d'encouragement à part entière et qu'il soit reconnu et valorisé en tant qu'offre utile permettant la transition de la recherche fondamentale à la pratique. Les contenus seront optimisés et la communication intensifiée et conçue de sorte que tous les groupes cibles soient informés sur le programme de manière optimale.

Le potentiel d'optimisation constaté jusqu'à présent dans le cadre de la mise en œuvre du programme sera réalisé au moyen de diverses mesures. Pour l'instrument « Proof of Concept », des mesures d'accompagnement feront partie intégrante du soutien accordé à un projet et formeront, avec la contribution financière octroyée, un paquet de mesures cohérentes. Pour réussir au mieux la mise en œuvre des idées qui s'avèrent réalisables et pour orienter les auteurs en temps utile vers l'entrepreneuriat, les bénéficiaires de cette mesure seront suivis, dès la phase des études de faisabilité, par un coach start-up accrédité par Innosuisse. Le paquet de mesures comprend aussi, au besoin, des prestations telles que les recherches en brevets par l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), la mise en contact précoce avec de potentiels investisseurs ou encore, si cela s'avère nécessaire, un soutien lors d'un transfert dans un environnement extra-universitaire et influencé par les start-up.

Deux principales mesures de développement sont prévues pour les projets « Discovery ». L'encouragement ne doit pas se limiter aux secteurs techniques, mais s'étendre à tous les domaines de recherche. L'économie et la société ont aujourd'hui plus que jamais besoin d'innovations qui se fondent sur un large éventail de disciplines scientifiques, qui réunissent une diversité de compétences et qui procèdent davantage d'une vision systémique de l'innovation. Les projets « Discovery » offrent une excellente occasion de collaboration interdisciplinaire. Ceci étant, les projets relevant uniquement des sciences sociales et humaines pourront aussi être soutenus à l'avenir ; ils devront toutefois démontrer eux aussi les applications pratiques des résultats escomptés en faveur de l'économie et de la société. D'une manière générale, une attention accrue devra être portée sur l'aspect de la mise en œuvre. Les requérants devront faire une plus grande place à cet aspect dans leurs propositions de projet et exposer la façon dont ils entendent mettre en application leurs résultats dans la pratique. Les participants au projet doivent se pencher sur la question dès le début. Plusieurs approches sont envisageables. Soit l'un des chercheurs participant au projet peut se proposer pour ouvrir la voie à la mise en œuvre, soit des partenaires externes devront être chargés de cette tâche. Dans le premier cas, il s'agira de veiller à ce que la personne concernée dispose des outils nécessaires pour son travail ; dans le second cas, il s'agira de définir des stratégies propres à sensibiliser à temps les futurs partenaires au potentiel que revêtent les problématiques traitées et les solutions envisagées, et pour susciter leur enthousiasme dans cette démarche.

Afin de mettre en place efficacement les adaptations mentionnées plus haut et d'atteindre un taux d'acceptation des demandes de 20 à 30 %, le FNS et Innosuisse demandent conjointement un doublement du budget alloué à ce programme par rapport à la période précédente, le faisant passer de 70 à 140 millions de francs. Les fonds sont à nouveau à répartir à parts égales entre le FNS et Innosuisse.



START AND
GROW YOUR
BUSINESS

Promouvoir l'esprit d'entreprise et la création de start-up

Besoins financiers
2021–2024

60
mio. CHF



START AND GROW YOUR BUSINESS

Pour démarrer, Innosuisse offre aux jeunes entrepreneurs potentiels et déjà actifs un soutien sur mesure sous la forme de programmes de sensibilisation, de formation et de coaching. Grâce à ce coaching et aux mesures d'accompagnement associées, les start-up bénéficient tout au long de leur développement d'un accompagnement individuel et sur mesure de coachs accrédités par Innosuisse. Avec ses activités de financement dans le domaine de la création d'entreprises, Innosuisse agit en tant que moteur et catalyseur des innovations fondées sur la connaissance au sein de l'économie suisse. L'objectif est de promouvoir la création de valeur économique et la création d'emplois. Ce faisant, elle veille toujours à garantir la subsidiarité de son offre avec celle des autres acteurs de l'écosystème.

Les instruments de soutien pour les entreprises et les start-up ont fait leurs preuves. En particulier, le nouveau concept d'accompagnement au lancement, introduit avec la création d'Innosuisse en 2018, suscite un grand intérêt parmi les jeunes entrepreneurs. Il a entraîné une augmentation significative du nombre de candidatures. Au cours de la période de contribution 2021–2024, Innosuisse poursuivra les mesures éprouvées, les optimisera encore et les complétera par de nouvelles initiatives dans des domaines qui n'en ont pas encore profité. Elle entend notamment renforcer son rôle d'intégrateur et lancer un programme d'accompagnement adapté à des personnes hautement qualifiées.

Actions de sensibilisation et de formation

En ce qui concerne les opportunités et l'esprit d'entreprise, la Suisse s'est récemment améliorée par rapport aux autres économies fondées sur l'innovation. Toutefois, selon le rapport GEM 2017, il y a encore un potentiel d'amélioration lorsqu'il s'agit d'entreprendre et de considérer l'entrepreneuriat comme un choix de carrière. Les mesures de sensibilisation et de formation d'Innosuisse encouragent justement les étudiants des hautes écoles spécialisées à opter pour une carrière d'entrepreneur. Avec ses cours modulaires, l'agence sensibilise les étudiants à l'entrepreneuriat et leur fournit les outils nécessaires. La formation comprend différents modules qui couvrent toutes les phases, de la création d'une start-up à sa croissance.

Afin d'atteindre encore davantage d'entrepreneurs potentiels, Innosuisse entend s'adresser à un cercle de personnes plus large au cours de la période de contribution 2021–2024, notamment en ce qui concerne l'âge et le sexe. Outre les étudiants des niveaux d'enseignement supérieur, les jeunes devraient être abordés dès l'école secondaire. Les diplômés universitaires et les employés d'institutions de recherche devraient également être contactés. Seuls ou avec des partenaires, de nouveaux canaux doivent être développés afin de toucher le grand public ainsi que les personnes âgées et en particulier les femmes afin de les convaincre de participer à des projets entrepreneuriaux. Cette ouverture s'avère être une réponse adéquate au besoin d'apprentissage et de changement de carrière résultant des évolutions technologiques. L'objectif doit être d'augmenter considérablement le taux de participation des femmes, en particulier, afin de contrer la tendance à la baisse de leur activité entrepreneuriale. Enfin, le potentiel des entrepreneurs étrangers devrait également être exploité, les mesures étant de plus en plus proposées en anglais.

Besoins
financiers
2021–2024
20
mio. CHF

Besoins
financiers
2021–2024
26
mio. CHF

Start-up coaching et mesures d'accompagnement

Innosuisse continue à soutenir les jeunes entrepreneurs à l'aide d'un accompagnement sur mesure ajusté à toutes les étapes du développement de l'entreprise. Des aides à l'orientation sont proposées, des contacts avec les partenaires commerciaux et les investisseurs sont établis, et les outils nécessaires sont mis à disposition pour le développement ciblé de l'entreprise pour accélérer sa croissance en Suisse et à l'étranger. Le coaching fonctionne de telle sorte que les personnes sélectionnées reçoivent un crédit financier pour les services de coachs accrédités par Innosuisse. Elles décident ensuite par elles-mêmes comment elles souhaitent utiliser les fonds pour atteindre les stades de développement progressifs qui leur ont été définis. Le crédit peut être utilisé pour un ou plusieurs coachs accrédités selon les besoins de l'entrepreneur, y compris des coachs spécialisés tels que des conseillers en brevets ou des spécialistes en promotion des ventes. La gamme disponible dans toute la Suisse se caractérise par sa haute qualité et son orientation globale et fixée sur le long terme. Avec le nouveau concept, qui est entré en vigueur en 2018, le coaching est proposé en plusieurs étapes. À partir de 2019, un troisième dispositif d'accompagnement adapté aux start-up plus « matures » sera également proposé. Il convient de poursuivre et, le cas échéant, de renforcer l'accent mis sur le cycle de développement des jeunes entreprises. L'offre sera classée en fonction de la phase de développement, ce qui leur permettra de bénéficier d'un accompagnement à chaque niveau, encore plus adapté à leurs besoins et plus large en termes d'expertise.

Les jeunes entreprises du secteur de la haute technologie, en particulier, seront bientôt tributaires de leur expansion à l'étranger pour poursuivre leur croissance et leur développement. Dans ce contexte, les camps d'internationalisation proposés par Innosuisse offrent aux start-up la possibilité de tester l'attractivité et le potentiel de leur idée sur d'autres marchés et, si possible, de prendre pied sur le marché concerné. L'appui est fourni par la mise en réseau avec des partenaires commerciaux et des investisseurs potentiels, par des conseils sur le développement du marché et par la mise à disposition d'infrastructures, telles que des bureaux à usage temporaire. Outre les camps d'internationalisation proposés, Innosuisse soutient également les jeunes entrepreneurs qui souhaitent trouver des partenaires commerciaux en participant à des foires internationales. Ils peuvent utiliser les stands d'Innosuisse ou se rendre à une foire en tant que visiteur. Au cours de la période de contribution 2021–2024, Innosuisse encouragera de plus en plus la mise en réseau en général, mais aussi et surtout la mise en réseau internationale des start-up. L'éventail des camps d'internationalisation doit être élargi et ce dans de nouvelles régions du monde. La participation à un plus grand nombre de foires commerciales et d'événements à l'étranger devrait également devenir possible. Dans le cadre de ces mesures de soutien international, il conviendra également d'accorder une plus grande attention à l'accès au capital-investissement international.

Besoins
financiers
2021–2024 :
voir en page 30
transfert
d'informations

Une plateforme nationale pour l'écosystème des start-up suisses

L'amélioration coordonnée des efforts des différents acteurs de l'écosystème est un facteur clé pour tirer le meilleur parti du développement des entreprises innovantes. Selon Spigel (2017)⁷, les écosystèmes peuvent être définis comme une combinaison



START AND GROW YOUR BUSINESS

d'éléments sociaux, politiques, économiques et culturels d'une région particulière. Ceux-ci contribuent au développement et à la croissance des jeunes entreprises et encouragent les entrepreneurs émergents et les autres parties prenantes à prendre le risque de créer, de financer et de développer des entreprises. Sur cette base, Innosuisse entend se positionner comme une organisation faîtière (plateforme) qui relie tous les éléments pertinents en Suisse. Grâce à ce rôle, elle peut servir de catalyseur, en fournissant non seulement des informations claires, centralisées et complètes à ses clients, mais aussi en continuant à accompagner le développement de l'écosystème dans son ensemble et en comblant les lacunes dans la promotion et le soutien des start-up à vocation scientifique. Elle entend également promouvoir les initiatives privées ou publiques, tant nationales que régionales, par le biais d'un financement ciblé des start-up et contribuer ainsi de manière décisive à un écosystème de start-up suisse vivant, efficace et bien réseauté (voir aussi le chapitre sur la Swiss Innovation Platform, page 31).

Promotion des innovatrices et innovateurs hautement qualifiés

Les innovations fondées sur la science sont dirigées par des gens qui combinent à la fois l'esprit de recherche et l'esprit d'entreprise et qui se fraient un chemin entre les deux mondes. Deux mondes qui ont d'ailleurs besoin dans leurs rangs d'acteurs capables de combler le fossé entre la science et la pratique. Un moyen efficace est de permettre l'échange et la mise en réseau des représentants des deux domaines. Les mesures soutenues par Innosuisse dans le cadre du transfert de connaissances et de technologie sont les bienvenues. Ces efforts peuvent toutefois être considérablement renforcés s'ils peuvent être directement ciblés sur les individus. Comme cela a déjà été fait pour la promotion des jeunes talents, qui est ancrée dans la LERI depuis 2018, les personnes qui se prêtent particulièrement bien à la création des passerelles décrites ci-dessus doivent être traitées individuellement et soutenues par des offres spéciales, à condition que les conditions légales nécessaires à cette fin soient remplies.

Outre les offres déjà existantes dans le domaine de la gestion de l'innovation dans les hautes écoles, Innosuisse entend créer des offres de formation continue en collaboration avec des prestataires de services appropriés, qui non seulement transmettent les outils théoriques, mais qui, grâce à une forte orientation pratique avec des exercices correspondants et des stages courts, devraient préparer les participants à leur rôle d'intrapreneur dans leur entreprise - notamment les PME.

En raison de leurs contacts étroits avec le monde des entreprises, les hautes écoles spécialisées sont d'abord susceptibles d'être des prestataires de services potentiels, mais le principe de la concurrence devrait certainement être pris en compte lors de la sélection des partenaires. Un critère décisif pour la sélection sera, notamment, la proportion de personnes recrutées dans le personnel enseignant. Les critères de qualification doivent être définis pour les stagiaires. Il sera nécessaire d'examiner si, et comment, Innosuisse pourrait solliciter une offre de partage des coûts, en particulier pour les participants de PME, en réponse à une demande de rémunération. Le cas échéant, ces personnes devraient être autorisées à utiliser les offres de formation continue appropriées auprès d'établissements renommés (par exemple, le Babson College).

Besoins
financiers
2021–2024
14
mio. CHF

Pour réussir la mise en œuvre d'innovations scientifiques, la science et les entrepreneurs ont besoin d'experts qui connaissent et comprennent les méthodes de travail, les processus et les défis des uns et des autres. Si tel est le cas, les chances de succès d'une coopération concrète entre les deux domaines sont élevées. Innosuisse mettra donc en place un programme d'échange au cours de la période de contribution, qui permettra, d'une part, aux personnes de la communauté scientifique de passer une période limitée dans une entreprise et, d'autre part, aux personnes employées dans une entreprise de passer la même période dans un établissement de recherche. Dans le premier cas, il s'agit de contribuer à la formation des jeunes professeurs des hautes écoles spécialisées ; dans le second, il s'agit de se concentrer en particulier sur l'acquisition de connaissances scientifiques supplémentaires parmi le personnel des PME, même si ce savoir-faire peut également être recherché dans des établissements étrangers appropriés. Les réseaux personnels créés par ces séjours sont également susceptibles de stimuler le lancement de projets d'innovation communs, dans certains cas au-delà des frontières nationales. L'offre de financement présentée ici est complétée par l'offre présentée ci-dessus de financement de projets d'innovation par des start-up issues d'universités, dont les fondateurs peuvent se concentrer entièrement sur leur projet grâce au financement de leur propre travail de projet. Cela crée une gamme d'appuis qui s'adressent directement aux personnes qui s'engagent pour l'innovation scientifique et qui en font la promotion.



BE
CONNECTED

Encouragement du transfert de savoir et de technologie (TST) et du transfert d'informations

Besoins financiers
2021–2024

78
mio. CHF

Dans un environnement concurrentiel mondial, il est de plus en plus important pour la compétitivité des entreprises suisses de pouvoir réagir rapidement aux changements et de saisir les opportunités. Le transfert de savoir et de technologie (TST) entre les hautes écoles et les partenaires économiques permet aux entreprises de bénéficier directement des nouvelles connaissances et découvertes. Innosuisse intervient auprès des acteurs concernés pour les aider à définir leurs besoins, à développer de nouvelles idées, à explorer de nouvelles pistes, à trouver les bons partenaires, à élaborer des stratégies et à se lancer dans des projets d'innovation porteurs. Les réseaux thématiques nationaux (RTN), le mentoring en innovation et les manifestations professionnelles thématiques ont contribué dans une large mesure à la réalisation de ces objectifs lors de la dernière période du message FRI. Face à la diminution du nombre de PME qui investissent dans la R-D en Suisse, le soutien au transfert de connaissances et de technologies doit encore être intensifié au cours de la prochaine période de contribution. La condition préalable à tout financement est que les cercles éligibles soient au courant des possibilités de financement. Innosuisse a donc le mandat légal de fournir des informations sur les programmes nationaux et internationaux ainsi que sur la présentation des demandes dans son domaine de compétence. À cette fin, elle utilise divers canaux d'information et coopère en particulier avec des organisations partenaires.

Le soutien dont les entreprises ont besoin dépend fortement de la phase du cycle d'innovation dans laquelle elles se trouvent⁸. La mission d'Innosuisse est de cerner les différents besoins et d'y répondre de manière adéquate. À cet effet, elle s'emploie à collaborer encore plus étroitement avec les hautes écoles et les agences régionales de promotion économique et d'encouragement de l'innovation ainsi qu'avec les associations professionnelles. Avec l'aide de ces acteurs, Innosuisse compte identifier et approcher plus facilement les entreprises susceptibles de mener des projets d'innovation basés sur la science. Une conférence sur l'encouragement de l'innovation organisée à intervalles réguliers en collaboration avec le SECO visera à améliorer la mise en réseau et le partage permanent d'expériences entre les acteurs du domaine.

Besoins
financiers
2021–2024
8
mio. CHF

Manifestations professionnelles thématiques

Destinées à stimuler l'innovation entrepreneuriale, les manifestations professionnelles thématiques favorisent les échanges autour d'un thème spécifique lié à l'innovation qui concerne l'économie et la société suisses et facilitent ainsi la mise sur pied de nouveaux partenariats et de projets d'innovation aussi concrets que possible. Ces rencontres donnent aux représentants de la recherche et de l'économie la possibilité de se retrouver pour discuter des nouvelles technologies et des modèles d'affaires, de leurs expériences et de leurs besoins, de même que des défis et des perspectives. Les thèmes sont choisis en fonction des suggestions des acteurs de terrain (*approche ascendante*), mais Innosuisse peut aussi, avec ses partenaires, définir des domaines considérés comme particulièrement porteurs pour l'économie et la société suisses. L'important est alors d'identifier le plus rapidement possible les thèmes qui comptent pour la Suisse et d'apporter un soutien optimal aux facteurs de stimulation. Pour donner à ces manifestations le plus grand impact possible et les inscrire dans la durée, il importe que les résultats soient aussi diffusés auprès d'un très large public.

Innosuisse soutient le partage d'expériences entre les organisateurs des manifestations professionnelles thématiques de même que les formats se prêtant à un débat axé sur les résultats. Pour être encore plus efficaces, les manifestations sont combinées avec d'autres mesures d'encouragement d'Innosuisse telles que les RTN, le mentoring en innovation ou les prestations du réseau EEN. Les manifestations spécialisées doivent jouer un rôle phare en amont et inciter d'autres acteurs à organiser des conférences à l'échelle régionale afin de coller encore davantage aux besoins des clients (effets multiplicateurs)⁹.

Réseaux thématiques nationaux (RTN)

Les RTN traitent des thèmes porteurs en dehors des branches classiques et rapprochent tous les acteurs concernés. Les formats adaptés aux besoins permettent de faire entrevoir de nouvelles perspectives et de faire naître de nouvelles idées et stratégies, créant ainsi les bases pour lancer de nouveaux projets d'innovation. De plus, les RTN offrent aux entreprises la possibilité d'accéder plus facilement aux infrastructures de recherche et d'entrer en contact avec des chercheurs.

Grâce à des appels d'offres réguliers, de nouveaux champs porteurs peuvent être pris en considération et explorés plus rapidement. À cet égard, il sera important de veiller à ce que davantage de sujets non techniques et socialement pertinents soient également abordés. Les RTN pourront également tirer un meilleur parti des synergies qui se créent à l'échelle internationale (voir ch. 4.6).

Dans les nouveaux domaines interdisciplinaires présentant un potentiel de rupture, il arrive que la transformation des idées en projets concrets par le biais d'un processus classique et linéaire ne soit pas très concluante. La nouvelle donne oblige les entreprises à revoir leur manière de penser et d'agir afin de lancer de nouvelles tendances et de se repositionner. Ce changement concerne aussi bien les modèles de collaboration avec les partenaires externes, les méthodes utilisées pour générer des idées et gérer les projets que la culture de l'entreprise elle-même. Innosuisse entend utiliser les RTN pour stimuler la créativité nécessaire aux entreprises, l'échange de connaissances et la culture d'innovation au sens de l'open innovation. Le but est d'élaborer et de tester de nouveaux formats qui permettront aux entreprises de faire germer de nouvelles idées en échangeant, tout au long de la chaîne de création de valeur, avec des équipes interdisciplinaires comprenant aussi des étudiants ou des chercheurs tout comme des représentants des fournisseurs ou des clients. Ces échanges sont enrichissants aussi bien pour les chercheurs que pour les responsables de la valorisation des résultats. Les étudiants s'initient à l'entrepreneuriat au contact de ces acteurs de terrain et nourrissent eux-mêmes le débat en y apportant des idées originales. Les moyens nécessaires seront par ailleurs mis à la disposition des participants aux RTN afin qu'ils puissent tester en amont et de manière spontanée leurs idées concrètes et leurs premières hypothèses dans le cadre de petits projets. Une approche concertée et des échanges sur les résultats concrets des projets, qu'il s'agisse de réussites ou d'échecs, amènent les acteurs des différentes branches et disciplines à apprendre les uns des autres et à s'ouvrir à de nouvelles idées. En procédant ainsi, Innosuisse soutient le passage d'une approche bilatérale du développement d'idées à une exploration multilatérale de nouvelles approches novatrices.

Besoins
financiers
2021–2024
36
mio. CHF

Besoins
financiers
2021–2024
18
mio. CHF

Mentoring en innovation

Les mentors en innovation soutiennent directement les PME lors de l'élaboration de leur idée d'innovation et de la mise sur pied d'un projet d'innovation concret. Ils offrent aux entreprises un point de vue neutre et une aide pour structurer leurs projets et trouver des partenaires de recherche appropriés, et examinent les projets et les modèles d'affaires présentés dans les demandes.

Avant l'entrée en vigueur des nouvelles bases légales le 1er janvier 2018, les mentors en innovation prenaient eux-mêmes l'initiative de contacter les entreprises et les acteurs susceptibles de participer à des projets et pouvaient déjà intervenir très en amont pour aider à surmonter les obstacles et à identifier les opportunités. Depuis 2018, le système exige que les PME demandent d'abord à Innosuisse un « bon » avant de pouvoir bénéficier des services des mentors de l'innovation. Par conséquent, les PME, en particulier, qui sont moins familières avec les offres de promotion de l'innovation, ne sont plus atteintes. Si l'on veut renforcer à nouveau la propension des PME à innover, des moyens doivent être trouvés lors de la prochaine période de financement afin de faciliter le contact direct avec les PME. D'une manière générale, les activités des mentors de l'innovation devraient contribuer à l'intégration et à une coopération plus étroite de tous les acteurs impliqués dans ce domaine. Toutefois, pour qu'ils puissent assumer ce rôle, il est nécessaire d'assouplir le cadre juridique actuellement très strict.

Besoins
financiers
2021–2024
16
mio. CHF

Transfert d'informations

De par son mandat légal, Innosuisse est tenue d'informer sur les programmes nationaux et internationaux ainsi que sur le dépôt des demandes dans son domaine de compétence. L'impact du transfert d'information dépend dans une large mesure de la capacité à atteindre le bon public cible. Les entreprises qui mènent de manière active des projets d'innovation basés sur la science sont déjà sensibilisées à cette thématique. Elles connaissent généralement les offres d'Innosuisse et peuvent être contactées par les canaux existants. Pour atteindre les entreprises qui n'ont pas d'expérience avec elle, Innosuisse doit améliorer sa collaboration avec les acteurs qui sont en contact régulier avec ces entreprises et qui les soutiennent avec des offres complémentaires (p. ex. SRI, promotion économique, associations de branche, réseaux d'entreprises).

Pour les entreprises et Innosuisse, les universités, les hautes écoles spécialisées et les établissements de recherche suisses constituent des partenaires indispensables au lancement et à la mise en œuvre de projets d'innovation. Innosuisse informe ces partenaires par le biais de ses différents canaux (site internet, médias sociaux, publications, etc.) et de manifestations ciblées (road shows) qui lui permettent de diffuser les derniers développements. Au fil des ans, ces partenaires de recherche ont réalisé de nombreux projets d'innovation conjointement avec diverses entreprises et concourent de manière substantielle au succès de ces projets grâce à leur contribution et à leur savoir. Ils représentent donc pour Innosuisse des partenaires précieux, car ils permettent de garantir la qualité des demandes et des projets déposés. En plus de l'utilisation de ses propres canaux de diffusion, Innosuisse prévoit d'optimiser la collaboration avec les organisations partenaires, de mettre à leur disposition des informations adaptées à leurs besoins et de s'assurer de cette manière



que ces organisations puissent représenter efficacement les offres d'Innosuisse dans le cadre de leurs contacts avec leur clientèle.

En Suisse, il existe un large éventail d'événements directement liés à l'innovation et qui s'adressent directement au public cible d'Innosuisse. Ils ont un impact considérable sur le grand public par l'intermédiaire de leurs participants et de la présence des médias. Innosuisse conclut des partenariats stratégiques avec les prestataires de ces manifestations, pour autant qu'elle soit sûre que l'encouragement de l'innovation par les pouvoirs publics est représenté de manière adéquate et bénéficie d'une bonne visibilité. Ces partenariats de moyen à long terme servent à développer des formats et des activités conjointes qui présentent un intérêt commun.

Innosuisse développe sa présence aux points névralgiques de la Suisse (parcs technologiques, centres d'innovation) afin d'être en contact direct avec les groupes de clients pertinents. Ces antennes externes jouent un rôle de multiplicateurs et contribuent à faire connaître les instruments d'encouragement de l'organisation. Grâce aux centres d'information et au recours à des technologies de communication modernes (p. ex. robots de messagerie instantanée), Innosuisse peut informer ses clients en temps réel et cibler plus précisément leurs besoins.

Le grand nombre d'acteurs et d'offres de soutien dans le domaine de l'encouragement de l'innovation accroît le besoin d'une vue d'ensemble et d'un accès simple et rapide aux informations. Une quantité importante de données accessibles au public (p. ex. base de données de projets de recherche et d'innovation financés par des fonds publics, listes des membres de groupements d'entreprises, listes des participants à des prix de l'innovation) est en attente d'être triée, analysée et exploitée.

De concert avec des organisations partenaires ciblées, Innosuisse envisage de jouer un rôle actif dans ce domaine, de créer une « Swiss Innovation Platform » virtuelle qui proposera une place du marché interactive destinée aux innovations basées sur la science et, ainsi, de contribuer de manière substantielle au bon fonctionnement d'un écosystème national de l'innovation. À côté des objectifs généraux, tels qu'un meilleur jumelage des compétences, une plus grande visibilité des axes thématiques prioritaires, une optimisation de la vue d'ensemble et de l'accès à l'infrastructure et aux possibilités d'encouragement pour les clients, Innosuisse vise à mieux mettre en évidence ses offres d'encouragement ainsi que les possibilités de réseautage et de participation dans les projets qu'elle soutient.

La plateforme utilisera des technologies à la pointe du progrès et réunira les principaux partenaires de l'écosystème suisse de l'innovation. Elle sera en outre conçue et exploitée de manière durable. Les données seront générées en combinant des explorations de données, des informations mises à disposition par des organisations partenaires et des contenus personnalisés. Le projet sera lancé et testé avec un groupe cible de petite taille, mais devra être conçu dès le départ de manière à pouvoir évoluer et s'agrandir. La palette de prestations de services proposées devra être orientée sur le marché et les intérêts d'importance nationale.



GO
GLOBAL

Encouragement de la coopération internationale

Besoins financiers
2021–2024

99
mio. CHF



GO
GLOBAL

L'accès des entreprises suisses aux connaissances, aux compétences, aux partenaires et aux marchés internationaux est essentiel pour assurer leur rôle dans les chaînes de valeur existantes ou émergentes. La majorité des entreprises suisses innovantes sont orientées vers l'exportation. Les PME sont souvent actives dans le commerce interentreprises (*business to business*) et se positionnent par le biais de produits « de niche » hautement spécialisés et de haute qualité. Les nouvelles tendances d'innovation et les opportunités de marché se situent à l'échelle internationale et l'accès aux marchés pour les PME suisses suit le plus souvent les chaînes de valeur internationales. Cette perception est partagée par l'Union européenne, qui entend donner un poids encore plus grand à l'encouragement de l'innovation dans le futur 9^e programme-cadre « HORIZON Europe ». Le statut futur de la Suisse dans cette initiative a d'importantes répercussions sur l'orientation de la coopération internationale d'Innosuisse. Le cas échéant, il devrait être possible de prendre des mesures pour intensifier la coopération multilatérale et faire en sorte que les acteurs suisses de l'innovation soient en mesure de s'affirmer en face à leurs concurrents européens.

Dans la limite de ses compétences, Innosuisse aide les entreprises suisses à accéder aux instruments de soutien pertinents, aux chaînes de création de valeur mondiales et aux compétences manquant en Suisse. L'utilité des partenariats d'innovation internationaux ne se réduit pas aux intéressantes possibilités de financement ; elle réside surtout dans la possibilité offerte aux entreprises suisses de coopérer et d'innover avec les meilleurs partenaires internationaux.

Coopérations bilatérales et multilatérales

EUREKA est une initiative de recherche, indépendante de la Commission européenne, axée sur la recherche appliquée et le développement en Europe, les pays partenaires assumant directement les coûts de projet des partenaires respectifs. Membre fondateur, la Suisse est active dans cette initiative depuis 1985 et peut réaliser des projets bilatéraux avec les autres pays membres grâce aux instruments bien établis comme GlobalStars et Eurostars et avec certains pays extraeuropéens (Israël, Canada, Russie, Corée du Sud, Afrique du Sud, Chili).

Dans le but de compléter ces partenariats par d'autres coopérations avec des pays innovants ou émergents situés en dehors du réseau EUREKA (p. ex. les États-Unis, l'Inde, la Chine), Innosuisse établira des programmes bilatéraux spécifiques avec des pays partenaires relevant d'un choix stratégique. Vu le coût de la mise en place de ce type de programmes bilatéraux, les pays partenaires seront strictement choisis en fonction des besoins des acteurs suisses de l'innovation, du potentiel d'avenir du pays partenaire et des conditions-cadres politiques.

Dans le cadre d'EUREKA, la Suisse a déjà coopéré avec succès par le passé avec les agences de financement et les ministères en charge de l'innovation de la bonne quarantaine de pays membres. Conformément aux orientations stratégiques des agences d'innovation fédérées sous l'égide d'EUREKA et en complément des programmes-cadres européens de recherche et d'innovation, EUREKA soutient spécifiquement les activités de recherche et développement menées par les PME dans une optique de marché.

Besoins
financiers
2021–2024
95
mio. CHF

Après le programme-cadre européen, EUREKA est la deuxième plus importante initiative en faveur de l'innovation, établissant le pont entre les soutiens disponibles aux échelons national et européen.

Selon le Traité sur le fonctionnement de l'UE, l'UE peut participer à des programmes cofinancés avec des États européens. Ces programmes se caractérisent par l'évaluation centralisée, sur des critères d'innovation, de plus-value sociale et d'accès au marché, dans une perspective de création de valeur à l'échelle nationale et internationale. La Suisse participe au programme EUREKA Eurostars (PME actives dans la recherche), au programme Active and Assisted Living (nouvelles technologies pour une société vieillissante), à ECSEL (micro et nanoélectronique) ainsi qu'à divers ERA-Nets thématiques.

Les entreprises et les hautes écoles de notre pays sont des partenaires recherchés dans ces programmes et y ont une forte présence. Les conditions de participation sont ajustées régulièrement par les pays partenaires aux besoins des groupes cibles. Innosuisse, qui assume dès 2019 la responsabilité de ces programmes, entend poursuivre ces participations, consolider leur succès et jouer un rôle de partenaire dans leur développement, dans le but de proposer aux PME suisses encore davantage de possibilités de coopération intéressantes. Innosuisse entend aussi veiller aux meilleures conditions possible pour les entreprises: organisations partenaires fiables, processus et conditions de soutien simples et sûrs (en cohérence avec les processus internationaux analogues bien établis).

Besoins
financiers
2021–2024
4
mio. CHF

Assurer l'accès et la mise en réseau sur le plan international

En dépit de l'orientation mondiale, les pays européens restent pour les entreprises suisses les principaux marchés et les premiers partenaires d'innovation. L'actuelle possibilité de financement direct qu'offre le programme HORIZON 2020 pour les projets d'innovation conduits par les entreprises suisses compense opportunément l'absence d'instruments de financement nationaux, et les entreprises suisses y font appel avec succès. Innosuisse soutient actuellement des entreprises suisses qui ont acquis avec succès de tels fonds de projet dans le cadre du projet SME-Coach. Innosuisse est prête et capable d'assumer cette fonction, ou une fonction analogue, également pendant la période de financement 2021–2024.

La participation au réseau Europe Entreprise Network (EEN) reste pour Innosuisse un pôle important de la coopération internationale. EEN est le plus important réseau de soutien aux PME du monde (600 organisations partenaires dans plus de 60 pays). Il accompagne les PME ambitieuses dans leurs projets internationaux d'innovation et de croissance. Concrètement, l'EEN aide les PME dans leur recherche de partenaires commerciaux et dans l'établissement de partenariats technologiques et fournit des informations sur les débouchés commerciaux, sur la législation européenne et les projets et possibilités de financement communautaires. Indépendamment du futur statut de la Suisse dans le programme-cadre européen, EEN sera pour Innosuisse un élément important de la coopération internationale.

Production de la prestation et besoins financiers

Production de la prestation

Prestations de base

Au niveau organisationnel, Innosuisse réexamine régulièrement ses structures, processus et outils de travail afin de vérifier leur adéquation aux défis actuels. En effet, les exigences et les besoins ne cessent de croître, surtout dans les domaines de la collaboration avec les organes de milice, de l'évaluation des demandes, de la gouvernance, de la gestion des données et de la communication.

L'évaluation des demandes par le Conseil de l'innovation, épaulé dans sa tâche par les experts et le secrétariat, est un élément central de la fourniture de prestations. Sur la base de l'expérience faite lors de ses premières années de fonctionnement, Innosuisse analysera les moyens d'améliorer encore la procédure d'évaluation et de décharger le Conseil de l'innovation, par exemple en recourant à des outils collaboratifs avec les experts et le secrétariat. Le système de milice qui caractérise Innosuisse ne fonctionne que si les responsables correspondants peuvent compter, au niveau du secrétariat, sur des spécialistes extrêmement bien formés, proactifs et indépendants. Toutes les tâches qui ne nécessitent pas nécessairement l'intervention d'une milice dotée d'une expertise spécifique, novatrice et scientifique doivent être exécutées par un bureau professionnel et efficace. En particulier, cela comprend une communication et une explication adéquates des décisions de soutien prises par la milice. Afin de relever tous ces défis, une grande importance sera accordée au développement du personnel au cours de la période de contribution 2021–2024.

Aujourd'hui, le processus d'évaluation et le *life time management* des subsides alloués sont en majeure partie informatisés. La gestion efficace de l'activité d'en-

couragement exige un système informatique moderne, facilement configurable, performant et évolutif, le tout sans rupture de média. Innosuisse a déployé des efforts considérables en ce sens durant la période de financement précédente et peut maintenant offrir aux requérants et aux organes d'évaluation un système stable et ergonomique pour la gestion des demandes et des projets. Durant la période de financement 2021 à 2024, il s'agira de poser les jalons afin de remplacer les anciennes technologies par des solutions d'avenir rentables.

Compte rendu et analyse d'impact

Pendant la période de financement 2021 à 2024, Innosuisse développera et optimisera sa capacité à rendre compte de son activité d'encouragement à son propriétaire et au grand public. Outre des évaluations standard, des évaluations spéciales doivent pouvoir être menées en tout temps, sans charges supplémentaires inutiles. La transparence que recherche ainsi Innosuisse par rapport à l'exécution de son mandat renforce la confiance et l'acceptation.

Innosuisse aura également établi une évaluation systématique, méthodique et de qualité irréprochable de l'impact de ses mesures d'encouragement. De la sorte, elle vise l'orientation de ses activités sur l'efficacité, qui sera prise en compte déjà lors de la planification et lors de la mise en œuvre et du suivi des mesures d'encouragement afin de produire des résultats significatifs. L'orientation sur l'efficacité devrait ainsi devenir cyclique et mener, à terme, à une utilisation des ressources toujours plus optimale et efficace.

Pour permettre une analyse pertinente, les comptes rendus et l'analyse d'impact doivent se fonder sur des données structurées, sûres et mises en réseau. De ce fait, un accent particulier sera mis sur la gestion des données. En outre, Innosuisse devra disposer de suffisamment de personnel, interne et externe, afin d'obte-

nir constamment des résultats précis. Le personnel externe sera actif principalement dans l'organisation et l'évaluation d'enquêtes ex post auprès des bénéficiaires de subventions.

Mesure de la productivité

Innosuisse tend à une organisation légère et efficace de ses activités d'encouragement et veille par conséquent à garder une bonne productivité. Lorsque c'est possible, elle utilise des critères d'évaluation pour mesurer sa productivité, mais la prudence est ici de mise étant donné la multiplicité et la diversité de l'encouragement. Bien qu'Innosuisse agisse en tant qu'agence fédérale pour la promotion de l'innovation, il ne faut pas oublier que ses prestations d'encouragement ne sont pas toujours des contributions financières directes. Dans de nombreux cas, l'agence propose des services de conseil et d'assistance. Ces services ne requièrent que peu de moyens financiers, mais demandent proportionnellement un grand investissement en matière de production de la prestation.

Durant la période de financement 2021 à 2024, Innosuisse réalisera régulièrement des mesures de productivité en gardant toutefois la distance nécessaire en ce qui concerne la conception de ces mesures et l'interprétation des résultats.

Prestations de soutien directes par le secrétariat

Les charges liées à la gestion du secrétariat servent généralement à fournir des prestations et rentrent donc dans la catégorie des frais de fonctionnement. Ce n'est néanmoins pas le cas dans tous les domaines de transfert. Depuis que les conseillers du réseau « Enterprise Europe » (conseillers EEN) ont intégré Innosuisse, certains collaborateurs de l'agence fournissent des prestations de soutien directes à des tiers, en l'occurrence à des PME, sous la forme de conseils. Si de telles prestations sont comptabilisées comme frais de fonctionnement, elles font augmenter de manière artificielle et

injustifiée les coûts de production de la prestation, alors qu'elles devraient être valorisées en tant que réelles prestations de soutien.

Il en va de même pour les charges internes ou externes liées à l'organisation de manifestations d'information. Ces prestations revêtent elles aussi une utilité directe pour leurs destinataires.

En conséquence, Innosuisse n'inscrira qu'une partie des moyens correspondants dans la catégorie des frais de fonctionnement.

Besoins financiers

Pour exécuter ses plans d'encouragement, Innosuisse a besoin de fonds supplémentaires par rapport à la période de subventionnement 2017–2020. L'enveloppe nécessaire pour couvrir les besoins financiers excède de 33 % celle inscrite dans l'arrêté fédéral sur le financement des activités de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) pendant les années 2017 à 2020. La progression se limite à 23,5 % si l'on tient compte, comme il se doit, des tâches supplémentaires assumées dans le domaine international depuis la période en cours et qui seront reconduites pendant les années 2021 à 2024, ainsi que du programme d'impulsion Numérisation. Les taux de croissance établis sur la base des chiffres du plan financier 2020 provisoire, à savoir 5,2 %, 3 %, 3,9 % et 0,3 %, apparaissent comme très modérés.

L'augmentation demandée pour les fonds d'encouragement est nécessaire pour placer les accents voulus dans l'encouragement public de l'innovation et relever les défis majeurs qui attendent l'économie et la société dans des domaines tels que la transformation numérique, la protection des ressources vitales ou l'évolution démographique.

Avec les projets phares et les projets d'innovation menés par les start-up issues des hautes écoles, l'encouragement de projets d'innovation fait l'objet d'un développement ciblé qui accroît encore l'effectivité de l'encouragement. Parallèlement, les projets d'innovation ordinaires issus exclusivement d'une approche ascendante doivent être encouragés au même niveau qu'actuellement. Afin d'exploiter efficacement, dans ce domaine, les potentiels dormants, spécialement auprès des PME, il s'agit d'optimiser le contenu et le financement des mesures d'encouragement TST classiques et de les renforcer sensiblement, bien qu'à un faible niveau.

Un développement modéré est également prévu pour l'encouragement de l'entrepreneuriat fondé sur la science. Un accent sera placé notamment sur l'encouragement individuel. Il s'agit d'identifier les talents dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation fondée sur la science et de les soutenir dans l'exécution de leurs plans. Ce soutien peut prendre la forme d'un coaching start-up, moyen qui a fait ses preuves, de formations ou de formations continues ou encore de séjours d'accueil permettant de jeter un pont entre la science et la pratique.

Il ne faut pas oublier que dans l'encouragement pluriannuel de projets d'innovation et dans le coaching des start-up en particulier, une part non négligeable des moyens disponibles sont déjà affectés en vertu de décisions d'allocation prises durant les années précédentes – et au début d'une nouvelle période de subventionnement en vertu de décisions d'allocation prises durant la période précédente. À budget constant, ces engagements représentent environ 50% de l'enveloppe annuelle disponible.

L'état des besoins financiers indique également les moyens nécessaires au versement des contributions *overhead* prévues par la loi. Il appartient au Parlement

de fixer la part maximale de l'*overhead*. Le présent état des besoins se fonde sur un *overhead* de 15% sur les projets d'innovation, y compris les projets phares et les projets des start-up issues des hautes écoles.

Il convient de noter que les besoins financiers présentés pour les divers instruments d'encouragement ont été estimés avec le plus grand soin sur la base des informations disponibles. La possibilité de procéder à des transferts budgétaires entre les différents instruments d'encouragement en cas d'évolution des besoins sera évidemment du plus grand intérêt pour Innosuisse dans une logique d'efficacité de l'activité d'encouragement.

La part des frais de fonctionnement croît de manière modérée. Tout en fournissant des prestations de grande qualité, Innosuisse veille à maîtriser efficacement ses coûts et à faire en sorte que la part des frais de fonctionnement dans l'enveloppe budgétaire reste nettement inférieure à 10%. Innosuisse remplit correctement cet objectif puisque les frais de fonctionnement représentent 8,7% de l'enveloppe budgétaire. Si une progression de 8% par rapport à 2020 est nécessaire la première année de la nouvelle période afin de réorienter l'encouragement au niveau de qualité et dans le temps voulus, les dépenses restent pratiquement stables les années suivantes et leur proportion accuse même un léger recul dans l'enveloppe budgétaire.

Production de la prestation
et besoins financiers

Aperçu des besoins financiers

En mio. CHF	2020	2021	2022	2023	2024	2021–2024
Projets d'innovation et programmes	217	219	228	233	233	913
Projets ordinaires	140	142	141	142	142	567
Chèques d'innovation	3	3	3	3	3	12
Projets des start-up issus des établissements de recherche	–	3	5	6	6	20
Projets phares	–	30	35	35	35	135
Contributions overhead	20	26	27	28	28	109
Programme d'impulsion Numérisation	10	–	–	–	–	–
SCCER	31	–	–	–	–	–
BRIDGE (programme conjoint avec le FNS)	13	15	17	19	19	70
Esprit d'entreprise et création de start-up	11	14	14	16	16	60
Actions de sensibilisation et de formation	–	5	5	5	5	20
Coaching et mesures d'accompagnement	–	6	6	7	7	26
Encouragement des personnes hautement qualifiées (2020 : encouragement de la relève)	–	3	3	4	4	14
Transfert de savoir et de technologie et transfert d'information	11	18	18	21	21	78
Réseaux thématiques	–	2	2	2	2	8
Réseaux thématiques nationaux (RTN)	–	8	8	10	10	36
Mentoring innovation	–	4	4	5	5	18
Transfert d'information	–	4	4	4	4	16
Coopération internationale	23	24	24	25	26	99
EEN	1	1	1	1	1	4
Programmes bi et multilatéraux (eu-ropéens)	22	23	23	24	25	95
Total encouragement de l'innovation	262	275	284	295	296	1150
Total Frais de fonctionnement	25 (8.7%)	27 (8.9%)	27 (8.7%)	28 (8.7%)	28 (8.6%)	110 (8.7%)
Total des besoins financiers	287	302	311	323	324	1260

Sources

- 1 <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/berichterstattung/nationale-berichterstattung.html>
- 2 Article 19 al. 5 de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI ; RS 420.1)
- 3 Structure des PME suisses en 2015, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2017
- 4 Die Schweizer Medizintechnik Industrie 2018, Branchenstudie, Swiss Medtech/Helbling Gruppe
- 5 REGSS – Review of Ecosystem Gaps for Swiss Startups, Bubenzer P. et al., Haute école de gestion, Fribourg, juin 2018
- 6 Global Entrepreneurship Monitor, Global Report 2017/2018
- 7 Spigel, B. 2017. The Relational Organization of Entrepreneurial Ecosystems. Entrepreneurship : Theory and Practice, 41(1) : 49–72
- 8 Meier, C., Allaman, O., Bochatay, J.-L., Diener-Kimmich, L., Hilfiker, J.-M., et al. 2018. Monitoringbericht 2017 – Kantonale Antennen und platinn. Fribourg.
- 9 Les conférences TED et TEDx peuvent être prises comme modèles pour cet effet « Lead & Multiply » : <https://www.ted.com/about/our-organization>.

IMPRESSUM

Editeur : Innosuisse – Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation

© Innosuisse, avril 2019

Mise en page, réalisation : Weissgrund, Zurich

Bureau de rédaction : Innosuisse

Référence : media@innosuisse.ch

Innosuisse – Agence suisse pour
l'encouragement de l'innovation
Einsteinstrasse 2
3003 Berne

www.innosuisse.ch